



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



OFFICE DU BACCALAUREAT



LE DIRECTEUR

Dakar, le 12 novembre 2020

### **LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU BACCALAUREAT**

1. Formulaire dûment rempli et signé par le candidat. L'état d'aptitude physique doit y être certifié par l'Inspection médicale des écoles ;
2. Vignette de frais d'inscription (5000 F CFA à payer au trésor régional). En cas d'inscription aux épreuves facultatives, une vignette complémentaire de 1000 F CFA par épreuve est requise (à verser au trésor) ;
3. Coupon de frais de dossier (1000 F CFA, paiement à l'Office du Baccalauréat) ;
4. Acte d'état civil. Les photocopies et les bulletins de naissance ne sont pas acceptés ;
5. Photocopie du BFEM légalisée à la Police ou à la Gendarmerie pour les candidats individuels en 1<sup>ère</sup>

inscription. Seuls les diplômes obtenus en 2018 ou avant sont acceptés ;

6. Dernier relevé de notes de Baccalauréat pour les redoublants ;

**En cas d'absence d'une de ces pièces, la réception sera annulée et la clé ainsi que l'ensemble des dossiers seront restitués au responsable porteur.**